



Numéro de l'acte	2020-106-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020

QUESTION N°2020-106

FINANCES : Utilisation de la dotation de solidarité urbaine – Exercice 2019

RAPPORTEUR : Monsieur Benoît ROUSSEL

La loi du 13 mai 1991 a institué une Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U) et de cohésion sociale spécifiquement destinée au développement social des communes répondant à certains critères, notamment au niveau de leurs efforts en faveur du logement social.

L'article L.1111-2 du code général des collectivités territoriales modifié, prévoit que le maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale présente au conseil municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice.

Ainsi pour 2019, notre Ville comptant plus de 10 000 habitants et répondant aux critères de solidarité définis ci-dessus s'est vue attribuer une dotation de solidarité urbaine et a bénéficié à ce titre d'une attribution de 228 025.00 € (368 321 € en 2015, 372 004,00 € en 2016, 425 229 € en 2017 et 456 049 € en 2018).

Cette dotation de solidarité urbaine a contribué au financement d'opérations de développement social urbain retracées ci-joint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du bilan des actions relatives au développement social urbain.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 29 juillet 2020



Le Maire,

Benoît ROUSSEL

UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - 2019

Répartition des actions de développement social urbain

Subventions versées aux associations

Subvention au Centre Social Jean Ferrat (hors DSP ALSH)	240 000,00 €
Subvention au Centre Social Jean Ferrat au titre de la DSP ALSH	270 705,09 €
Subvention aux associations à caractère sportif	182 007,00 €
Subvention aux écoles	84 089,00 €
Subvention à d'autres associations	96 508,00 €

Action en faveur de la population

Aménagement du Centre-Ville & Halle	1 038 574,12 €
Réfection de la toiture des tribunes du stade	10 428,84 €
Revêtement de sol de l'école Basse Meldyck	10 116,93 €
Enfouissement des réseaux rues de la Gare et de Boulogne	73 632,40 €
Panneaux de protections murales salle du Coséc	8 967,60 €
Aide à l'accession à la propriété de jeunes ménages	15 746,54 €

Action en faveur des jeunes

Bons naissances délivrés	782,40 €
Bourses aux élèves de lycée et étudiants	14 320,00 €
Fournitures scolaires - matériel pédagogique	36 748,80 €
Noël des enfants - écoles publiques et école privée	2 136,31 €
Transport des scolaires vers les salles de sport et vers la cantine	64 650,12 €
Animations et spectacles pour les enfants	

Action en faveur du personnel communal

Matériel de protection : EPI	5 308,47 €
Formation de professionnalisation	18 844,37 €
Cours de français	2 268,00 €



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020**

Affiché le 30 Juillet 2020

L'An Deux Mille Vingt le vingt neuf juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 23 juillet 2020 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents jusqu'à la question 2020-78 incluse et 21 présents à partir de la question 2020-79
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 9 absents excusés avec pouvoir jusqu'à la question 2020-78 incluse et 8 à partir de la question 2020-79

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Ludovic LELEU

Stéphane FINARD ayant donné pouvoir à Catherine LAMOOT

Corinne REANT ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE

Sébastien BERNARD ayant donné pouvoir à Hélène FAYEULLE

Sébastien DUCHATEAU ayant donné pouvoir à Dominique LARDEUR

Laurence DELAVAL ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT

Dominique GODART ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT

Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS jusqu'à la question 2020-78 incluse

Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.